



PAUL TIHON.
Un avis décapant sur le clergé et l'Église.

« **L**e cléralisme me semble être une des composantes déterminantes du mauvais fonctionnement de la curie à Rome que le pape a été chargé par le conclave de réformer. Il est un système global qui a permis à l'Église de mettre en place des mécanismes qui rendent très difficile l'annonce de l'évangile à la société en changement rapide et mondialisée. Pendant des siècles, elle a vécu dans un état politique où elle était la religion dominante. Elle ne parvient pas à se mettre en phase avec les changements d'aujourd'hui parce que le cléralisme est ce qui permet de maintenir le système en l'état. En effet, ce qui était un mouvement annonciateur d'une nouvelle manière de voir l'existence humaine, en particulier parce que la manière de voir le visage de Dieu était radicalement différente, s'est cristallisé en quelque chose de presque inchangeable. »

LE POUVOIR DU CLERGÉ

Ces réflexions, Paul Tihon, né à Schaerbeek en 1930, n'a cessé de les développer, notamment dans son essai, *Pour libérer l'Évangile* (Le Cerf, 2009). Entré en 1948 dans la Compagnie de Jésus, où il est ordonné prêtre, il suit un doctorat en théologie à Rome avant d'enseigner la théologie à l'Institut d'Études Théologiques et à l'Institut International de Pastorale et de Catéchèse Lumen Vitae à Bruxelles. Il est également chargé du cours de Science Religieuse aux Facultés Universitaires Saint Louis. De 1994 à 2002, il est conseiller théologique du Conseil Interdiocésain des Laïcs (CIL), coordination de l'ensemble des catholiques organisés en Belgique francophone.

La question du pouvoir dans l'Église est l'un de ses sujets d'étude. « *Le clergé - 0,01% des baptisés - est une caste qui s'est auto-proclamée sacrée, et même par révélation de droit divin - ce qui est totalement imbuvable au niveau théologique. Un des plus grands maux de l'Église est la proclamation par l'empereur Constantin, dans l'édit de 313, de la foi catholique comme celle de l'État. Du coup, les autres religions sont disqualifiées et même persécutées. Cela introduit, dans*

la dynamique de l'Église, quelque chose qui est de l'ordre de l'intouchable. »

« *Avec le clergé, on se trouve dans une situation de pouvoir tout à fait exceptionnelle. Et dans l'évangile, le pouvoir est la grande tentation. Quand on l'a, on s'y accroche, quitte à modifier les règles du jeu pour le conserver. L'Église fonctionne dès lors comme un mini-État parmi les plus centralisés sur la planète. Toute décision importante suppose au minimum le feu vert du département romain correspondant, de préférence avec l'approbation du pape. Tout cela accrédite quelque part que le prêtre est intouchable. S'attaquer à un prêtre est de l'ordre du sacrilège. »*

LE CÉLIBAT IMPOSÉ

Le scandale des abus sexuels interroge aussi Paul Tihon. Outre le cléralisme et le pouvoir presque sacré, quelles autres raisons peuvent-elles l'expliquer ? « *Le célibat ecclésiastique peut en être une. Imposé à partir du Moyen-âge, il n'a jamais été respecté très strictement. Il suffit de se référer à l'histoire de la chrétienté au niveau des papes pendant la Renaissance italienne. C'était aussi une période où l'homosexualité était largement tolérée. Interdire toute activité sexuelle est une erreur, alors que c'est un élément fondamental de la psychologie humaine et de la croissance jusqu'à une sorte de maturité. Mais l'Église n'a jamais vraiment essayé de comprendre la sexualité. »*

Pourquoi cette loi du silence ? Comment se fait-il que l'Église semble avoir privilégié la défense de l'institution plutôt que l'écoute des victimes et de leurs souffrances ? « *On a com-*

« L'Église ne parvient pas à se mettre en phase avec les changements d'aujourd'hui parce que le cléralisme est ce qui permet de maintenir le système en l'état. »

Un théologien interroge l'Église

« LE SACRÉ EST TOTALEMENT ABSENT DE L'ÉVANGILE »

Propos recueillis par Paul FRANCK

Au cours de son parcours théologique, le théologien jésuite belge Paul Tihon a toujours été interpellé par les rapports entre l'Église et la société. Il considère le cléricisme comme un frein pour l'adaptation de l'une à l'autre. Et comme une clé d'interprétation des abus sexuels dans l'Église.

paré cette loi du silence à l'omerta qui est de règle dans la mafia, note Paul Tihon. Il peut y avoir des règlements de compte, mais cela reste entre nous. Ce que j'ai essayé de mettre en lumière permet de comprendre que l'ensemble des pouvoirs concentrés sur le clergé ne peut que produire un effet de caste. Combien de victimes n'osent pas porter plainte ? Dénoncer à la justice serait faire mal à un système que, par ailleurs, on respecte. Une fois les choses dévoilées au grand jour, combien d'évêques, y compris des hommes personnellement irréprochables, ont dû reconnaître qu'ils ont couvert plus ou moins facilement des crimes pour éviter un scandale ? »

ACCORD TACITE

« Le temps n'est pas si lointain où existait un accord tacite entre juges et évêques. En cas de délit avéré, l'évêque sanctionnait (éloignement, interdiction de s'occuper des enfants, à la limite réclusion dans un monastère...) et les juges se contentaient de cette sanc-

tion pour éviter les remous. Ce silence est aussi dû au machisme, qui n'existe pas que dans l'Église, mais où la femme et l'enfant n'ont pas une grande importance dans la vie de la société. Ce pouvoir intouchable a aussi certainement joué dans l'abus de religieuses, parfois victimes de leur conseiller spirituel qui essayait de les convaincre du bien-fondé de ses pratiques. De même pour les enfants, souvent invités par quelqu'un qui les écoutait de façon gentille. Il est aussi choquant de constater qu'une supérieure religieuse mettait à la disposition de son évêque des jeunes religieuses. »

Ces situations difficiles et perturbantes laissent des traces très profondes. Beaucoup de victimes pensent et ressentent qu'elles n'ont pas été vraiment entendues. Est-il possible de leur demander de pardonner ? « Si des gens bien intentionnés le leur demandent, c'est une fausse idée du pardon, répond le père Tihon. Car il ne peut y avoir pardon que si s'en manifeste une réelle demande de la part de l'auteur. En

d'autres mots, qu'il y ait une conscience réelle du mal qui a été fait. Si le coupable considère que ce qu'il a fait est normal, le pardon n'a aucun sens. Il faut combattre le mal par tous les moyens possibles. C'est pourquoi on parle de tolérance zéro. »

« Non seulement le pape, mais aussi des évêques ont pris des mesures allant dans ce sens. Certains, aujourd'hui, utilisent l'expression pédo-criminalité. C'est beaucoup plus difficile d'avoir cette position dans des pays où l'autorité reste encore très fortement sacralisée. Ce que l'on peut espérer, c'est qu'il y ait une conversion, une prise de conscience réelle du mal qui a été fait. Un pardon, c'est ce qui restaure une relation. Dire simplement "je leur pardonne" n'a aucun sens. » ■

Le texte intégral de Paul Tihon, « Vous avez dit cléricisme », est disponible dans la rubrique *Les plus de l'Appel* sur www.magazine-appel.be

INDICES

ILLÉGAUX.

Au Nigéria, des églises peuvent célébrer des mariages valides aux yeux de la loi si elles sont reconnues par l'État. Mais la réglementation vient de changer. Le nombre d'églises actuellement en règle est tellement bas que la plupart des mariages sont désormais non valides.

MARKÉTÉ.

La chaîne de fast-food de poulet Chick-Fil-A a le vent en poupe aux USA, en raison des « valeurs chrétiennes » qu'elle promeut. Ses propriétaires ont notamment soutenu des campagnes contre le same-sex mariage.



ANTISÉMITE.

Des textes antisémites sont-ils proposés dans l'église Ste-Catherine à Bruxelles ? C'est ce qu'affirme le blogueur Marcel Sel. Un document y ferait référence à un vol d'hosties perpétré par des juifs dans l'édifice en 1370, suivi d'un miracle ; les hosties, transpercées dans une synagogue, auraient laissé suinter du sang. Un livre consacré à cet événement serait aussi en vente dans la boutique de l'église.

COPIÉS.

Inspirée par le Vatican, Jérusalem et La Mecque, l'Église russe veut créer un « Vatican orthodoxe » à Serguiev Posad (70 km de Moscou). Impulsé en 2017 par le ministère du Logement et le patriarcat de Moscou, le programme de 2 milliards d'euros vise à faire de cette ville de 100 000 habitants le cœur battant de l'Église russe.